



RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE DIJON

15-17 OCTOBRE 2009

COMMUNIQUE FINAL

Auteurs Réalisateurs Producteurs de L'ARP, nous souhaitons que ces Rencontres encouragent notre industrie cinématographique à des actions ambitieuses qui lui permettent d'accompagner efficacement ses mutations profondes.

Chacun d'entre nous doit mesurer l'importance des enjeux.

Il s'agit d'un moment historique qui impose à tous la responsabilité d'établir les fondations d'un nouveau modèle économique, de diffusion et de production cinématographique et d'en inventer une nouvelle architecture.

A nous tous de trouver ensemble des solutions qui bâtissent l'avenir sans hypothéquer le présent.

A nous tous de faire que toutes nouvelles technologies soient une chance pour la production et la diffusion de nos œuvres, et non qu'elles puissent les mettre en péril.

A nous tous de veiller à réguler cette évolution, comme nous l'avons toujours fait, dans le sens de l'intérêt général.

Dans ce cadre,

- Nous voulons que l'accord qui sera conclu, entre France Télécom et le cinéma français dans les prochaines semaines, soit un accord juste, équilibré et historique.

Car à travers lui, c'est une porte qui s'ouvre vers un nouveau modèle de financement par les opérateurs télécom.

Mais aussi parce que la conclusion de cet accord permettra de maintenir les fondations du système historique d'obligations tout en expérimentant un modèle pour l'avenir.

Toutefois, comme dans toutes expérimentations, nous devons rester vigilants et attentifs à l'évolution de ces nouveaux moyens d'exploitation de nos œuvres, notamment avec la télévision de rattrapage. A ce titre nous rappelons l'urgence d'une réglementation sur ce nouveau mode de diffusion de nos œuvres.

- Par ailleurs, si l'adoption des lois Hadopi est un progrès elle aussi creusé un fossé d'incompréhensions entre cinéastes et spectateurs.

Ces lois sont imparfaites mais nécessaires.

Cependant nous considérons qu'elles ne doivent pas être appréhendées comme une fin en soi.

Au contraire, pour défendre un accès responsable à la culture, pour garantir aux prochaines générations de cinéastes la possibilité de faire des films, il faut nous mettre au travail.

Imaginons un modèle économique adapté, novateur et pérenne, pour financer la création. Intégrons dans ce modèle audacieux, l'ensemble des nouveaux acteurs de la diffusion des films. Nous espérons que le travail de la Mission confiée à messieurs Cerruti, Zelnik et TOubon sera fructueux, mais il est urgent qu'une décision politique audacieuse vienne asseoir les premières pistes de financement de la création : réfléchissons ensemble à la taxation de la publicité sur internet, imaginons des systèmes fiscaux incitatifs pour les plate formes et moteur de recherche afin de les amener à financer le cinéma français.

Inventons ensemble toutes les pistes pour associer les nouveaux acteurs et en faire des partenaires vertueux de la création.

- Il nous faudra aussi réfléchir à l'adaptation du droit d'auteur au paysage qui se dessine. Dans cette perspective, Il est impératif que les conclusions du rapport Bonnel aboutissent avant la fin de l'année à des

mesures concrètes décidées par le CNC comme : l'établissement d'un système d'audit des comptes par tirage au sort et la prise en compte du fond de soutien et du crédit d'impôt dans l'amortissement du coût du film.

- Enfin, face à la multiplication des fenêtres de diffusion des films, l'accord de juillet dernier sur le réaménagement de la chronologie des médias manque malheureusement de perspectives et d'ambition. A ne pas vouloir prendre de risque, il maintient à peine un schéma révolu.

Le paysage cinématographique actuel nous impose de reconsidérer en profondeur le modèle de la chronologie.

La salle de cinéma est naturellement la première destination de nos œuvres. Pas de Cinéma sans Cinéma. (*Et vice versa...*)

Nous formulons donc la proposition que les réalisateurs, producteurs, distributeurs, exploitants, éditeurs de service en ligne, expérimentent ensemble de nouvelles façons de sortir et d'exploiter les films afin que toutes les fenêtres de diffusion puissent être une opportunité les unes pour les autres, et nos œuvres en soient les premières bénéficiaires.

Dijon, le 17 octobre 2009.

Contact presse : Florence Gastaud – fgastaud@larp.fr – 01 53 42 40 09